

Raison sociale / Nom prénom :

Adresse :

Téléphone :

Organisation de producteur :

Service technique :

Numéro SIRET :

Cahier cultural

Raisin de table

Année :

Inventaire parcelles engagées

Inventaire des parcelles engagées					Engagements	Dates de récolte (2)
Variété	Codes parcelles (1)	Parcelles (lieu dit ou références cadastrales etc.)	Surface	Type de sol	Préciser si la parcelle bénéficie d'un engagement particulier (dans le cadre des programmes opérationnels, PFI, Global Gap , AOP...)	

La parcelle est défini comme l'unité d'intervention par rapport aux méthodes culturales (parcelle ou bloc de parcelles).

(1) codes traçabilité : codes identiques au niveau des enregistrements des pratiques à la parcelle et sur les tickets palettes.

(2) les dates de début est fin de récolte sont notées pour chaque variété

Nom :
 Structure :

Année :

Enregistrement des opérations culturales

Dans le cadre des programmes opérationnelles, de la PFI, Global Gap ou autre cahier des charges..., vous vous êtes engagés à noter certaines opérations culturales avec la période de réalisation sur les différentes parcelles (éclaircissage en vert Chasselas de Moissac, ciselage conditionnement Chasselas de Moissac etc.).

OPERATIONS CULTURALES	DATES de réalisation	CODES PARCELLES (voir page 5)											

Enregistrement des interventions : désherbants

DATE	METEO	DESHERBAGE CHIMIQUE		CODES PARCELLES (voir page 5)												
		PRODUIT COMMERCIAL	Dose/ ha traité à plein.													

Cocher simplement les parcelles ayant reçues les interventions lorsqu'une seule et même personne réalise les traitements.

Si plusieurs opérateurs et/ou appareils de traitement, noter dans la case le code de l'opérateur (A) et du matériel (P1) ayant réalisés l'intervention.

CODES PARCELLES (voir page 5)													
A													
P1							X						

Nom : Structure : Année :

Plan Prévisionnel de Fumure

Le Plan Prévisionnel de Fumure est obligatoire dans le cadre de la Directive Nitrates en zone vulnérable.

Vous pouvez contacter les conseillers de vos chambres d'agriculture respectives et consulter les sites internet pour en savoir plus.

		CODES PARCELLES (voir page 2) ou groupes de codes parcelles									
N	période du 1er apport										
	unités d'azote										
	période du 2ème apport										
	unités d'azote										
	période du 3ème apport										
	unités d'azote										
P	unités de phosphore										
K	unités de potasse										
Autres											

N : en zone vulnérable		N : hors zone vulnérable	P	K
47	82			
dose plafond	objectif rendement (t/ha) moyenne département (1) x coefficient espèce + dose pivot = dose totale	BESOINS en UNITE par tonne de fruits produits à l'ha		
Chasselas	210 u	9,5 x 4 + 40 = 78 u	0 à 1	10 à 15
autres	210 u	9,5 x 4 + 40 = 78 u	2 à 4	2,5 à 5

(1) ou calculez la moyenne olympique de vos rendements sur les 5 dernières années

Enregistrement des interventions de fertilisation réalisées:

DATE	PRODUIT COMMERCIAL	Dose P.C./ha	INTERVENTIONS										Observations : Justificatifs d'écart de dose ou de rendements								
			Teneur ⁽²⁾ du produit en :					Dose totale (kg/ha) en :													
			N	P	K	Ca	Mg	N	P	K	Ca	Mg									

(2) : Pour les engrais organique, noter ici la teneur efficace . Teneur efficace = Teneur théorique x Keq. Les tables des coefficients Keq sont définies régionalement (se renseigner en région).

Nom : Structure : Année :

Enregistrement des observations réalisées dans les parcelles (FORFAIT PFI)

Epoque	Ravageurs ou maladies	CODES PARCELLES (voir page 5)											DATES D'OBSERVATION ET REMARQUES (piégeage climat etc.)			
		Noter 0 = Absence 1= Présence faible 2= Présence forte														
Hiver	Noctuelles															
	Excoriose															
Mai	Mildiou															
	Oïdium															
	Vers de grappe (glomérules)															
	Autre :															
Juin	Vers de la grappe (1)															
	Mildiou															
	Oïdium															
	Black rot															
	Eutypiose															
	Cicadelles															
Juillet à la récolte (1)	Autre :															
	Botrytis															
	Vers de la grappe (1)															
	Esca, BDA															
	Cicadelles															
	Autre :															

(1) vers de grappe : se référer aux piégeages (réseau de parcelle : voir BSV ou bulletins techniques)

Autres commentaires :

Nom : Année :
 Structure :

Piégeage vers de grappe (recommandé)

Relever les pièges Eudémis 3 fois par semaine (tous les 2-3 jours) et enregistrer le nombre de papillons dans les tableaux ci-dessous

Changement des capsules et fonds englués toutes les 6 semaines.

Mise en place des pièges début avril
Capsule N°1

	DATES	PIEGE 1	PIEGE 2
		Parcelles	Parcelles
AVRIL			
MAI			
JUN			

15 juillet rechercher dégâts éventuels sur grappes

Attention mi-juillet
Capsule n°3

Début du 3^{ème} vol fin juillet début août en année "normale"

fin août rechercher dégâts éventuels sur grappes

	DATES	PIEGE 1	PIEGE 2
		Parcelles	Parcelles
JUILLET			
AOUT			
SEPTEMBRE			

Attention début juin
Capsule n°2

Début du 2^{ème} vol 15-25 juin en année "normale"

Nom : Structure : Année :

RAISONNEMENT IRRIGATIONS

Informations requises pour le cahier des charges HVE

Code parcelle	Sensibilité à la sécheresse : 0 : faible 1 : moyenne 2 : forte	Année de 1ere feuille	Pratiques réduisant les besoins en eau (Paillage, baches, travail du sol...)	Mode d'irrigation : G : goutte à goutte A : aspersion sur frondaison SS : micro-aspersion sous frondaison ... :

Nom :
 Structure :
 Année :

Relevés pluviométrie et irrigations

IRRIGATIONS													
DATE	Pluie (mm)	Estimation du volume de l'apport	Facteur déclenchant	CODES PARCELLES (voir page 2)									

Nom :
Structure :

Année :